

Zoom sur :

**Principaux points à noter :**

- ❖ **La possibilité d'un allègement de dette est prévue dans le cadre des lignes de crédit**
- ❖ **Nouvelle extension prévue des lignes de crédit pour les entreprises**
- ❖ **Près d'un million de travailleurs sont en chômage partiel**
- ❖ **Des personnalités plaident pour une reprise contrôlée de l'activité**
- ❖ **Nouvelles mesures pour éviter la pénurie de main d'œuvre dans le secteur agricole**
- ❖ **Des plans de soutien à la TAP sont à l'étude**

## SITUATION ET MESURES ECONOMIQUES AU PORTUGAL

---

- **La possibilité d'un allègement de dette est prévue dans le cadre des lignes de crédit**

L'État portugais pourra désormais offrir aux entreprises un allègement partiel de leur dette contractée dans le cadre des lignes de crédit mises en place pour réduire l'impact économique de la pandémie. Le Gouvernement a annoncé que ce dispositif visant à convertir une partie de la dette en subvention non-remboursable se chiffrerait à 1,6 Md€ mais ses conditions d'application ainsi que la date d'entrée en vigueur n'ont pas encore été précisées. L'Etat pourrait ainsi réduire les montants dus aux banques par les entreprises plutôt que de leur offrir des garanties directes, sachant, qu'en cas de défaillance, les banques seraient toujours couvertes par des garanties d'État, *via* le système de garantie mutuelle.

- **Nouvelle extension prévue des lignes de crédit pour les entreprises**

Le Gouvernement a décidé d'étendre la ligne de 1,3 Md€ initialement dédiée à l'industrie à l'ensemble des secteurs de l'économie, y compris les entreprises en nom individuel, les entreprises de moins de deux ans d'ancienneté et les grandes entreprises. Cette ligne devrait par ailleurs être prochainement revalorisée à 4,5 Md€, portant le montant total des lignes de crédits disponibles à 6,2 Md€, et leurs conditions d'application ont été assouplies : les crédits pourront désormais être accordés pour une durée maximale de 6 ans contre 4 ans auparavant, avec un délai de carence de 18 mois contre 12 mois précédemment.

- **Près d'un million de travailleurs sont en chômage partiel**

Selon les derniers chiffres disponibles, 931.000 portugais sont désormais au chômage partiel dans le cadre du régime de *lay off* simplifié mis en place par le Gouvernement. Le régime permet aux entreprises, sous certaines conditions, de recourir au chômage partiel garantissant 2/3 du revenu des salariés dont 70 % est payé par la Sécurité sociale et 30 % par l'employeur. Ce régime, destiné à amortir le choc de la crise sur les entreprises et sur l'emploi a permis de limiter la hausse du nombre de chômeurs à 32.000 au mois de mars. S'y ajoutent 145.000 bénéficiaires des aides aux travailleurs indépendants, 172.000 bénéficiaires des aides destinées aux parents devant garder leur enfant de moins de 12 ans en raison de la fermeture des

établissements scolaires et 19.000 personnes indemnisées du fait de leur isolement prophylactique obligatoire.

- **Des personnalités plaident pour une reprise contrôlée de l'activité**

Dans une lettre adressée au Président de la République, au Premier ministre et au Président de l'Assemblée de la République, des professionnels des secteurs de la santé, de l'éducation, du tourisme, des finances, des arts et de l'industrie, ainsi que des représentants des syndicats, des hommes politiques et des hommes d'affaires, dont les présidents des trois grandes entreprises de télécommunication (*Altice, Vodafone* et *Nós*), plaident pour une reprise contrôlée de l'activité économique. Ils invitent les autorités à suivre l'exemple de pays tels que le Japon, Singapour ou la Corée du Sud, qui ont adopté des mesures strictes tout en préservant l'activité économique.

Cette pétition propose une série d'alternatives à l'isolement social, telles que l'utilisation généralisée des masques, le diagnostic précoce des cas de Covid-19 en testant tous les cas suspects dans les 24 heures suivant l'apparition des symptômes, l'utilisation généralisée des tests sérologiques et l'utilisation, sous la supervision de la commission de protection des données, des informations fournies par les opérateurs de réseaux mobiles pour identifier les citoyens susceptibles d'être exposés au risque de contagion afin de les en informer par SMS ou par téléphone. La pétition défend toutefois le maintien des mesures de distanciation sociales sans incidence sur l'économie, notamment le télétravail.

- **Nouvelles mesures pour éviter la pénurie de main d'œuvre dans le secteur agricole**

La ministre de l'Agriculture, Maria do Céu Albuquerque, a rappelé les dispositifs mis en œuvre pour palier l'éventuel manque de main d'œuvre dans le secteur agricole. Le budget pour 2020, entré en vigueur au début du mois d'avril, introduit une exonération de l'impôt sur le Revenu (IRS), jusqu'à 2.194 € pour les revenus tirés d'emplois étudiants, notamment pendant les vacances scolaires. Elle a ajouté que les immigrés travaillant dans l'agriculture verront leur permis de travail renouvelé par le Service des étrangers et des frontières (SEF).

Par ailleurs, le Gouvernement a autorisé les salariés en situation de chômage partiel à cumuler les indemnités perçues avec la rémunération d'une autre activité dans les secteurs de la production alimentaire, du social, de la santé, de la logistique ou de la distribution. La mesure comprend donc les activités agricoles et vise à compenser la baisse de la main d'œuvre disponible liée à aux difficultés de recourir à des saisonniers étrangers en raison de la fermeture des frontières.

- **Les producteurs d'alcool sont fortement touchés et réclament de nouvelles mesures**

L'association portugaise de producteurs de bière (*Cervejeiros de Portugal*) demande au Gouvernement portugais des mesures pour l'aider à faire face à la chute des recettes provoquée principalement par la fermeture des restaurants, cafés et bars qui représentent environ 70 % de la consommation nationale de bière. L'association s'est également montrée préoccupée concernant la baisse des exportations en particulier pour les fournisseurs de matières premières telles que l'orge et le houblon, ainsi que pour l'industrie des emballages.

Le secteur viticole est également touché et accuse une baisse importante de ses ventes, en particulier sur les segments haut de gamme. A ce stade, les entreprises du secteur évaluent en moyenne la réduction de leur activité à 50 % et considèrent que l'impact sera encore plus marqué en avril. Face à cette situation, de plus en plus de producteurs de vin se tournent vers la production d'alcool sanitaire, une solution préconisée par les principales organisations viticoles du pays pour amortir les effets de la crise.

- **Réunion du Gouvernement avec une vingtaine d'économistes**

Lors de l'entretien entre le chef du Gouvernement portugais, plusieurs membres du Gouvernement et une vingtaine d'économistes, ces derniers ont évoqué l'éventualité d'une récession supérieure aux prévisions du FMI (- 8 % du PIB) selon des témoignages rapportés par la presse. Les économistes ont également appelé à la prudence concernant les modalités de reprise de l'activité, considérant qu'une deuxième vague de contamination saperait la confiance des ménages et des entreprises. Le Gouvernement semble privilégier une reprise graduelle de l'activité afin de « rebâtir la confiance ».

Plusieurs économistes ont fait part de leurs craintes quant à l'impact sur le tourisme, qui représente 11 % du PIB portugais, considérant que le ralentissement pourrait être durable en l'absence de vaccin. Par extension, les secteurs de l'immobilier et de la restauration seront très affectés, ce qui pose la question de la reconversion des travailleurs. Sur le plus long terme, certains économistes considèrent que cette crise constitue une opportunité pour transformer la structure de l'économie portugaise et alimenter la reprise avec des emplois plus qualifiés. Ils ont notamment appelé à investir dans la R&D, l'éducation et la formation, notamment pour les personnes les moins qualifiées et les faibles revenus, proportionnellement plus affectés par les baisses de revenu, et proposent de renforcer certains secteurs, notamment la Santé ou l'alimentation.

- **Des plans de soutien à la TAP sont à l'étude**

Le Gouvernement a admis l'éventualité d'une nationalisation de la compagnie aérienne portugaise *TAP*, sans que cette option soit privilégiée à ce stade. L'homme d'affaires Humberto Pedrosa, qui détient 50 % dans la société *Atlantic Gateway*, elle-même détentrice de 45 % du capital de la *TAP*, a affirmé qu'il ne souhaitait pas sortir du capital de la compagnie et considère qu'il serait préférable que le Gouvernement se limite à des mesures de soutien. L'entreprise disposerait en effet de suffisamment de trésorerie jusqu'à la fin du mois d'avril mais aurait un besoin de financement compris entre 350 et 400 M€ pour tenir jusqu'à la fin de l'année. Plusieurs options seraient à l'étude, notamment le report du paiement des contributions et des impôts, l'exemption de certaines taxes aéroportuaires et la mise en place d'un financement garanti par l'Etat.

Le Gouvernement, qui détient 50 % de la *TAP*, envisage également l'émission d'obligations convertibles en actions, qui constituerait une solution intermédiaire entre un prêt et une augmentation de capital.

## PROJECTIONS MACROECONOMIQUES

---

- **Jornal Económico**

D'après les estimations du *Jornal Económico*, la récession pourrait entraîner une hausse du nombre de chômeurs, de 352.400 actuellement à 616.000 d'ici la fin de l'année, soit une progression de 75 %. 264.000 portugais seraient donc susceptibles de perdre leur emploi cette année. Plus largement, la plupart des projections publiées indiquent que le taux de chômage devrait dépasser 10 % en 2020.

- **Gouvernement**

Le ministre des Finances, Mário Centeno, a indiqué dans un entretien que l'arrêt de l'activité correspondait à une réduction de 6,5 % sur le PIB annuel tous les 30 jours ouvrés (soit toutes les 6 semaines environ). La récession prévue au deuxième trimestre 2020 sera sans précédent et devrait être comprise entre 16 et 20 %

du PIB. Il rappelle par ailleurs, qu'en raison de l'ouverture de l'économie portugaise – le volume des exportations annuel représente environ 45 % du PIB –, la situation de l'économie dépend largement du contexte international. Il espère cependant que la reprise attendue sur les deux derniers trimestres devrait permettre de maintenir la récession à moins de 10 % du PIB en 2020.. Concernant le solde budgétaire, il estime que le coût des mesures économiques et des stabilisateurs automatiques devrait entraîner une détérioration du solde budgétaire d'au moins 3 à 3,5 % du PIB, soit un impact sur les comptes publics compris entre 6 et 7 Md€.

- **INE / Banque du Portugal**

L'Institut National des Statistiques et la Banque du Portugal ont lancé conjointement une enquête hebdomadaire auprès des entreprises pour évaluer l'impact de la pandémie sur leur activité. [Les premiers résultats de l'enquête](#) menée entre le 6 et le 10 avril 2020 indiquent que 82 % des entreprises maintiennent une activité, même partielle, 16 % ont été temporairement fermées et 2 % sont définitivement fermées. 37 % des entreprises en activité ou temporairement fermées ont déclaré une baisse de leur chiffre d'affaires supérieure à 50 %. L'hébergement et la restauration sont les secteurs les plus touchés avec 55 % des entreprises fermées temporairement et 7 % définitivement.

- **Fonds monétaire international (FMI)**

Selon les dernières actualisations de ses Perspectives de l'Economie Mondiale (*World Economic Outlook*), le FMI prévoit une [contraction du PIB portugais de 8 % en 2020](#) puis un rebond de 5 % en 2021. L'institution prévoit [une hausse significative du taux de chômage](#) qui devrait atteindre 13,7 % en 2020 puis redescendre à 8,7 % en 2021. La récession portugaise serait donc plus prononcée que celle de l'ensemble de la zone euro (- 7,5 % du PIB en 2020 [selon le FMI](#)). Au niveau mondial, la chute de la production devrait atteindre 3 % du PIB et constituerait « la pire récession depuis la Grande Dépression ».

## LIENS UTILES SUR LES MESURES ECONOMIQUES PRISES PAR LA FRANCE, LE PORTUGAL ET L'UNION EUROPEENNE

---

### **En France :**

Site du ministère de l'économie et des finances :

<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises>

<https://info-entreprises-covid19.economie.gouv.fr/kb>

Site du ministère du travail :

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-questions-reponses-pour-les-entreprises-et-les-salaries>

Site de Business France pour les investisseurs en France et les entreprises françaises exportatrices :

<https://www.plateforme-attractivite.com/sommaire-choose-france/>

### **Au Portugal :**

Site dédié à la réponse des autorités publiques au Covid-19 (« *Estamos on* ») :

<https://covid19estamoson.gov.pt/medidas-de-apoio-emprego-empresas/>

Site de l'IAPMEI :

<https://www.iapmei.pt/Paginas/Medidas-de-apoio-as-empresas-relacionadas-com-o-im.aspx>

Site de la confédération portugaise des entreprises (CIP) :

<https://cip.org.pt/covid-19-informacoes-as-empresas/>

Site de la Chambre de commerce et d'industrie luso-française (CCILF) :

<https://www.ccilf.pt/coronavirus-actualites.html>

### **En Europe :**

[https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/health/coronavirus-response/economy\\_fr](https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/health/coronavirus-response/economy_fr)

Par ailleurs, **le secteur agricole** fait l'objet d'un suivi particulier, **au niveau de la péninsule ibérique**, disponible quotidiennement sur le site de FranceAgriMer :

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/International/Exporter-vers/Coronavirus/Espagne-Portugal>

**Responsable de la publication** : Stanislas Godefroy

Ambassade de France à Lisbonne,  
Service économique  
R. Santos-O-Velho 5,  
1249-079 – Lisbonne



**Rédigé par** : Edna dos Santos Ferraz, Clarinda  
Goncalves, Louis Diéval

**Abonnement/désabonnement** :  
[lisbonne@dgtresor.gouv.fr](mailto:lisbonne@dgtresor.gouv.fr)

**Internet** : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/PT>

**Suivez-nous sur Twitter** : @FR\_Eco\_Iberica 

**Copyright** : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Lisbonne

**Clause de non-responsabilité** :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.